



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

## chômage

Question au Gouvernement n° 1998

### Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Gaëtan Gorce.

M. Gaëtan Gorce. Madame la ministre de l'emploi et de la solidarité, la grande différence entre la situation que nous avons trouvée en juin 1997 (Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants) et celle qui prévaut aujourd'hui, c'est que les Français commencent à retrouver confiance en l'avenir.

(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.) C'est sans doute que la politique suivie par ce Gouvernement et cette majorité a permis de créer les conditions de ce retour de la confiance. (Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.) L'activité économique est forte, plus forte que depuis bien longtemps, et le chômage recule. (Nouvelles exclamations sur les mêmes bancs.) Ce qui est important, et on devrait s'en féliciter sur tous les bancs de cette assemblée, c'est que l'on passe aujourd'hui d'un discours qui laissait penser qu'il n'y aurait pas de la place pour tous dans cette société, à une volonté de reconquête du plein emploi et à une société du travail.

Nous avons dépassé les 3 millions de chômeurs. Il y en a aujourd'hui 640 000 de moins.

M. Philippe Briand. Vous bénéficiez de la croissance !

M. Gaëtan Gorce. C'est un phénomène sur lequel il faut insister, à la fois parce qu'il faut amplifier ce mouvement de baisse et parce qu'il faut que la reprise de l'emploi profite à tous.

Madame la ministre, comment analysez-vous les chiffres concernant les résultats du chômage, qui viennent d'être publiés ? Dans quelle perspective souhaitez-vous désormais placer votre politique de l'emploi ?

(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, du groupe communiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.)

M. le président. La parole est à Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité.

Mme Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité. Effectivement, monsieur le député, le nombre de chômeurs a baissé de 640 000 depuis juin 1997 et de 65 500 en février dernier. C'est un très bon résultat. Il est d'autant plus remarquable que la population active continue à s'accroître en France, contrairement aux autres pays, de près de 200 000 personnes par an. Nous venons de passer en dessous de la barre des 2 500 000 chômeurs. Cela donne la mesure du chemin parcouru. Qui aurait cru en juin 1997, lorsque nous sommes arrivés, qu'en deux ans et demi nous réduirions le nombre de chômeurs de 640 000 ? Mais cela donne aussi la mesure du chemin à parcourir: 2 500 000 personnes dans notre pays sont encore au chômage.

Comment expliquer ces bons résultats, même s'il nous faut continuer à avancer avec la même énergie ?

Plusieurs députés du groupe du Rassemblement pour la République. La croissance !

Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité. Effectivement, ces résultats tiennent en grande partie à la croissance. Mais la croissance ne tombe pas du ciel ! Il faut l'aider, il faut l'accompagner. (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste.) Comment d'ailleurs expliquerions-nous autrement la situation, nous qui étions, en matière de croissance, en queue de peloton des pays européens les quatre années avant notre arrivée au pouvoir et qui sommes aujourd'hui en tête ? (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.) En vérité, la croissance, il faut la vouloir en relançant la confiance, comme vous l'avez dit, monsieur le député, en relançant la croissance de la consommation, mais aussi en faisant en sorte que cette croissance soit plus

favorable à l'emploi. C'est ce que nous avons fait avec les emplois-jeunes qui sont aujourd'hui au nombre de 240 000. C'est ce que nous avons fait avec la réduction de la durée du travail, qui concerne aujourd'hui 180 000 emplois. Cela a déjà permis de réduire le nombre des chômeurs de 130 000. Et cela signifie que sans les emplois-jeunes et sans la réduction de la durée du travail, la baisse du chômage aurait été inférieure de 40 % l'année dernière et sans doute de 50 % cette année.

M. François Goulard. Comment font les Espagnols ?

Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité. Voilà la réalité de la politique menée auprès du Premier ministre, qui a fait de la lutte contre le chômage sa priorité.

Un dernier mot: toutes les catégories bénéficient de cette reprise, notamment les chômeurs de longue durée. C'est là l'effet de la loi de lutte contre les exclusions et du programme que nous avons mis en place avec l'ANPE à la suite du processus de Luxembourg.

Cela montre, monsieur le député, que la volonté politique et la priorité donnée par le Gouvernement à l'emploi ont des résultats. Cela montre aussi qu'il nous faut poursuivre avec la même détermination tant qu'il restera autant de chômeurs dans notre pays. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, du groupe communiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.)

## Données clés

**Auteur :** [M. Gaëtan Gorce](#)

**Circonscription :** Nièvre (2<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 1998

**Rubrique :** Emploi

**Ministère interrogé :** emploi et solidarité

**Ministère attributaire :** emploi et solidarité

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 5 avril 2000, page 3011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 5 avril 2000